

Bonjour,

J'espère que vous allez bien.

Aujourd'hui, je souhaiterais aborder un sujet qui concerne particulièrement les militaires : la retraite.

En tant que militaire, vous bénéficiez de certains avantages lors de votre départ à la retraite, notamment la possibilité d'**un départ anticipé**. Contrairement au dispositif de l'âge légal de départ, la durée de vos services compte dans le calcul de votre pension de retraite.

### **Le saviez-vous ?**

La retraite des militaires est alimentée par une cotisation salariale et une cotisation employeur. Elle est calculée avec une part militaire de 11,10% et une part État équivalente à 126,07% de votre rémunération brute. Selon votre grade, vous devez avoir effectué un certain nombre d'années de services pour pouvoir prétendre à la retraite.

Par exemple, un officier de carrière doit avoir servi pendant 27 ans, tandis qu'un officier sous contrat peut partir après 20 ans de service. Les sous-officiers et militaires du rang après 17 ans.

### **À noter :**

Depuis le 1er janvier 2023, la pension militaire de retraite a connu une revalorisation de 0,8%. De plus, avec la réforme des retraites en cours, des précisions seront apportées concernant les possibilités de départ anticipé pour les militaires et les fonctionnaires en catégorie active, tels que les policiers et les sapeurs-pompiers.

Que vous ayez des questions sur les spécificités de votre régime de retraite ou que vous souhaitiez discuter des meilleures options patrimoniales pour garantir votre tranquillité financière, n'hésitez pas à [me contacter](#).

Votre tranquillité financière est ma priorité, et je suis là pour vous accompagner tout au long de votre parcours.

En espérant que ce mail soit utile pour vous ou pour un de vos proches.

Avec mes cordiales salutations,



17 rue du Tunnel 25000 Besançon / Orias n°912369428// Membres CNCEF sur CIF COA COBSP / Sous le contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest 75436 PARIS / Carte T CCI du Doubs n° CPI 25012022000000010 / RCP MMA Entreprise et AIG Europe SA

[Click here to unsubscribe](#)